

Relevé de Conclusions de la Commission de la Recherche du Conseil Académique du 5 octobre 2017

Le cinq octobre deux-mille dix-sept à 14 heures, les membres de la Commission de la Recherche du Conseil Académique se sont réunis en Salle du Conseil Nicolas CLEUET de la Faculté des Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines, Bâtiment Matisse.

La Commission de la Recherche du Conseil Académique est présidée par M. MARKIEWICZ en qualité de Vice-Président de la Commission de la Recherche du Conseil Académique et Mme SIMON est nommée secrétaire.

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents et représentés qui laisse apparaître un total de 15 membres présents et 8 membres représentés.

Le quorum de 19 des membres étant présents ou représentés étant atteint, le Vice-Président déclare alors que la Commission de la Recherche du Conseil Académique est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Vice-Président rappelle l'ordre du jour qui est le suivant :

- ✓ Validation du compte-rendu de la Commission de la Recherche du 6 juillet 2017
- ✓ Approbation des dotations aux composantes de recherche - au titre du budget initial 2018
- ✓ Avis sur la contribution au fonctionnement de la FR TTM, la FR Mathématique, l'USR MESHs
- ✓ Avis sur la demande de financement relative au projet SWITLAB
- ✓ Avis sur les contrats de recherche et les conventions de financement de projet signées et en cours de signature
- ✓ Information sur les travaux en cours sur la politique et la procédure de valorisation
- ✓ Questions diverses

Présidence de la CoR M. MARKIEWICZ, Vice-Président de la Commission de la Recherche du Conseil Académique

Présents : 15

Collège A :

Secteur 1

M. LAMBRECHT

Secteur 2

Secteur 3

Mmes DUBAR, FOLLET et MERVIEL ; MM. DAMBRINE et GRONDEL

Collège B :

Secteur 1

Mme SEGALA

Secteur 2

Secteur 3

Mme MARCAL DE OLIVEIRA

Collège C :

Secteur 1

Secteur 2

Secteur 3

M. COSTERMANS

Collège D :

Secteur 1

Secteur 2

Secteur 3

M. FABE

Collège E :

Mme GIRARD
Mme HOLLAND

Collège F :

Collège des Usagers :

Secteur 1
Secteur 2
Secteur 3

Collège des
Personnalités Extérieures :

M. DELBECQ
M. LELEU
Mme MORETTI

Membres de Droit :

Invités :

Mmes SIMON et TRUFFERT ; MM. MICHEL-DANSAC, VAGANAY

Ont donné pouvoir :

8
M. ASSAAD à M. GRONDEL
Mme RIVENQ à Mme FOLLET
M. DRIDI à Mme DUBAR
M. GUIZARD à M. FABE
M. HEBBAR à M. LAMBRECHT
Mme TOURNAY à Mme GIRARD
M. PETIT à Mme HOLLAND
M. THELLIEZ-HUGODOT à M. DELBECQ

Excusés :

M. ARTIBA, M. VIVES, Mme FRIANT-KESSLER, M. FORTUNA, M. KRAWIEC,
M. POULAIN, M. DELESTAGE, M. DEFOURNEAU, M. CHAIB DRAA, M. BELANGER,
Mme GRANATO-BRICOUT, Mme MORETTI, Mme PIDOUX, M. DULION,
Mme BOURGERY, Mme BENADDI, Mme DRAGICEVIC et M. POIRRIEZ

1-Validation du compte-rendu de la Commission de la Recherche du 6 juillet 2017

M. MARKIEWICZ, Vice-président en charge de la Commission de la Recherche du Conseil Académique, demande aux membres de la Commission de la Recherche du Conseil Académique s'ils ont des remarques sur le compte-rendu de la Commission de la Recherche du 6 juillet 2017.

M. MICHEL-DANSAC, Directeur de la Direction de la Recherche et de la Valorisation (DRV), répond que les remarques formulées seront prises en compte (Mme TRUFFERT était présente lors de la précédente Commission de la Recherche ; il est nécessaire de joindre les présentations, notamment relatives aux Contrats d'Objectifs et de Moyens des composantes de recherche, auxquelles il est fait référence dans le compte-rendu).

M. MARKIEWICZ propose aux membres de la Commission de valider le compte-rendu.

Les membres de la Commission de la Recherche du Conseil Académique, après en avoir délibéré, décident de valider, à l'unanimité des présents et des représentés, le compte-rendu de la Commission Recherche du Conseil Académique du 6 juillet 2017.

2-Approbation des dotations aux composantes de recherche - au titre du budget initial 2018

M. MARKIEWICZ revient sur le processus et M. MICHEL-DANSAC commente les tableaux des dotations remis en séance.

Concernant les laboratoires :

- Pour l'ensemble des laboratoires : dotation (573 560 €) et investissement en reprises sur réserves (140 040 €). Pour l'IEMN-DOAE, 15 000 € de sa dotation sont consacrés à des dépenses d'investissement.
- Quelques éléments permettant d'étayer les dotations sont fournis, notamment la dotation ramenée au nombre de permanents (EC, BIATSS) et au nombre de doctorants. Ceci est comparé à une dotation théorique par enseignant-chercheur estimée par grand secteur disciplinaire (SPI-STIC, SHS, SIC et MATH).

M. MARKIEWICZ précise qu'une réflexion sur l'élaboration d'un modèle de dotation budgétaire est en cours.

Deux modifications sont demandées :

- modifier l'écriture de BIATSS dans le tableau ;
- remplacer 2017 par 2018 dans la dernière colonne du premier tableau.

Concernant la Politique Scientifique :

- Conférenciers invités : 100 000 €
- Manifestations scientifiques : 20 000 €
- Cotisations et dépenses diverses : 45 286,60 € + 9 000 € pour les structures fédératives - FR TTM : 5 000 €, FR Maths : 2 000 €, USR MESHS : 2 000 €
- Animation transversale : Mardi des chercheurs 2018 : 10 000 €
- MATLAB : 25 257 € répartis par laboratoire sur 2017. L'UVHC a négocié avec l'éditeur du logiciel une licence campus triennale (répartition coût = 15% formation – 85% recherche). C'est une mise en conformité.
- Cotuelles de thèse et Contrats doctoraux hors dotation MESR : 229 296 €
- DeVisu : Augmentation des coûts de fonctionnement des locaux d'Arenberg : 90 000 €
- LMCPA : Participation à hauteur de 320 000 € au titre d'un financement pluriannuel au renouvellement d'un équipement stratégique d'un coût total de 570 000 €.

Concernant la Direction de la Recherche et de la Valorisation et les Etudes Doctorales :

- 11 000 € pour les Etudes doctorales (missions des doctorants pour leurs formations)
- 11 400 € pour la valorisation, les frais de propriété intellectuelle, notamment les brevets

Opérations particulières :

- Contribution complémentaire à la formation des doctorants : 10 000 €
- Contribution complémentaire à la Valorisation : 15 000 €
- DRV : 10 000 € sur frais de gestion

Suite à des interrogations sur les retours sur investissements des mises à disposition (MàD) auprès de l'Institut de Recherche Technologique (IRT), M. MARKIEWICZ répond qu'il est sensible à cette nécessité qu'il y ait un retour au niveau des laboratoires contributeurs dès qu'un solde positif sera acquis au niveau de l'établissement qui contribue financièrement à la Fondation de Coopération Scientifique. Il faut poursuivre sur la dynamique positive de montages de projets avec l'IRT afin de générer davantage de retours financiers sur les MàD. Une feuille de route récemment recentrée et une relation avec les académiques repensée, dans le cadre de la période probatoire de l'IRT, doivent aider en ce sens.

Le tout, rappelle M. MICHEL-DANSAC, est inscrit dans la nouvelle convention de partenariat qui est passée en Conseil d'Administration (CA) le 3 octobre 2017.

Mme TRUFFERT indique qu'à ce budget concernant la recherche il convient d'ajouter ce qui est dépensé par le SCD pour acheter de la documentation de niveau recherche : sans même compter les ressources imprimées et les périodiques imprimés, il y a environ 120 000 € de ressources électroniques plus 148 000 € pour Science direct. Ces montants sont annuels et ne concernent que la recherche pas l'enseignement.

Concernant la discussion sur l'abonnement SCOPUS vs WoS, le premier réalise le meilleur score « coût / réponse aux besoins exprimés par les laboratoires non UMR CNRS ». La demande est en cours sur le budget 2018.

M. MARKIEWICZ propose aux membres de la Commission d'approuver la proposition de dotation aux composantes de recherche au titre du budget initial 2018.

Mme GIRARD estime que ses missions au sein de la Cellule d'Aide au Pilotage ne lui permettent pas de prendre part au vote.

Hormis Mme GIRARD, les membres de la Commission de la Recherche du Conseil Académique, après en avoir délibéré, décident d'approuver, à l'unanimité des présents et représentés, la proposition de dotation aux composantes de recherche au titre du budget initial 2018.

3-Avis sur la contribution au fonctionnement de la FR TTM, la FR Mathématique, l'USR MESHS

En lien avec le point précédent, M. MARKIEWICZ propose de contribuer sur le budget de la Politique Scientifique 2018 – enveloppe cotisations – à hauteur de 9 000 € au fonctionnement des structures fédératives impliquant des laboratoires de l'UVHC :

- FR TTM : 5 000 €
- FR Maths : 2 000 €
- USR MESHS : 2 000 €

Les membres de la Commission de la Recherche du Conseil Académique, après en avoir délibéré, décident d'adopter un avis favorable, à l'unanimité des présents et représentés, sur ces contributions.

4-Avis sur la demande de financement relative au projet SWITLAB

M. MARKIEWICZ invite Mme DUBAR à procéder à la présentation du projet SWITLAB, et de son budget.

SWITLAB ou « Science for Wheelset Innovative Technology » consiste en un laboratoire commun public-privé constitué autour de 3 partenaires : le LAMIH, le Laboratoire de Mécanique de Lille (LML) et l'entreprise VALDUNES. Pour rappel, VALDUNES fabrique les roues et les essieux montés pour l'industrie ferroviaire.

La problématique scientifique et technique consiste à assurer le continuum depuis l'élaboration (mise en forme, usinage,... des matériaux constitutifs), l'assemblage roue-essieu, jusqu'à l'étude des bruits de roulement, du phénomène de crissement et du comportement en fatigue sous sollicitations complexes.

Ce chaînage scientifique complet devrait permettre de répondre à la problématique de VALDUNES - diminution de consommation de matière et des temps de développement, augmentation de la durée de vie des composants, diminution des coûts de possession produits, développement de l'activité de maintenance.

Pour les laboratoires, cela permet une véritable recherche partenariale, une reconnaissance et une visibilité à l'international, une synergie importante avec le LML dans la cadre de la FR CNRS TTM.

Concernant le montage financier FEDER, il a été finalisé mi-juillet 2017, à part égale entre les partenaires.

Les interrogations des membres de la CoR portent sur la réduction des bruits des trains, qui joue sur le prix de l'immobilier, sur la prise en compte de l'évolution des normes de façon à garantir les ventes.

Mme DUBAR indique que cela fait partie des points à étudier dans le projet.

M. MICHEL-DANSAC précise les inputs potentiels de VALUTEC en termes de certification des produits et ceux de l'IRT Railenium (axe du programme « Essais » de la nouvelle feuille de route de l'IRT).

M. MARKIEWICZ ajoute que si le projet était monté aujourd'hui, l'IRT en serait un partenaire.

MM. MARKIEWICZ et DELBECQ ne peuvent qu'encourager le développement de telles collaborations. M. MARKIEWICZ revient sur SURFERLAB, émanation d'un projet partenarial financé par le Fonds Unique Interministériel qui démontre qu'il existe des pistes de travaux communs à long terme entre académiques et industriels.

M. MARKIEWICZ propose aux membres de la Commission d'émettre un avis favorable sur le projet SWITLAB.

Les membres de la Commission de la Recherche du Conseil Académique, après en avoir délibéré, décident d'adopter un avis favorable, à l'unanimité des présents et représentés, sur le projet SWITLAB.

5-Avis sur les contrats de recherche et les conventions de financement de projet signées et en cours de signature

M. MARKIEWICZ laisse la parole à M. MICHEL-DANSAC pour la description des opérations du tableau qui reprend l'ensemble des contrats de recherche et conventions de financement de projets, signés et en cours de signature, régionaux, inter-régionaux, nationaux et internationaux, depuis la Commission de la Recherche du Conseil Académique du 6 juillet 2017.

M. MARKIEWICZ propose aux membres de la Commission d'émettre un avis favorable sur le tableau qui leur est présenté.

Les membres de la Commission de la Recherche du Conseil Académique décident d'adopter un avis favorable, à l'unanimité des présents et représentés, sur le tableau qui leur est présenté.

6-Information sur les travaux en cours sur la politique et la procédure de valorisation

M. MARKIEWICZ souhaite la mise en place d'une politique et d'une procédure de valorisation.

M. MICHEL-DANSAC rappelle le contexte : depuis plus de 15 ans, on demande aux universités de contribuer au maximum à l'activité économique des territoires (loi Allègre sur l'innovation).

On voit en conséquence évoluer le cadre des collaborations avec le monde socio-économique : confidentialité, brevets, défense et valorisation de nos travaux.

L'UVHC doit donc mettre en place les mécanismes et procédures (avec la SATT notamment) : préciser le processus de protection de résultats, travailler sur la procédure de décision sur les investissements, le dépôt de brevet suite à invention, la prime au brevet. Il rappelle les principes en plus de détails.

M. MARKIEWICZ insiste sur l'importance de boucler rapidement cette procédure car l'incidence financière est significative pour l'UVHC.

Suite à des questions sur le portage du projet, M. MICHEL-DANSAC ajoute que la discussion est en cours entre la DRV, le chargé de mission valorisation, le Vice-président recherche. En avançant, il faudra inclure la Direction des Affaires financières, la Direction Générale des Services, la Vice-présidente du Conseil d'Administration, le Président. Une instance devra ensuite être mise en place. Au préalable, il faut bien avoir identifié les coûts et les enjeux que cela représente (travail DRV, SATT et Valutec).

7-Avis sur une modification relative à l'accueil d'un conférencier invité étranger 2017

Il s'agit d'un ajout à l'ordre du jour.

M. MARKIEWICZ, comme prévu par la procédure de l'appel à projets, soumet à la CoR une demande de modification de conférencier invité :

- IEMN-DOAE : HANNOUR-→ TENG (Mme HANNOUR, de nationalité franco-marocaine, n'était pas éligible au dispositif)

M. GRONDEL, conseiller de la CoR mais également Vice-Président délégué aux Relations Internationales, décrit l'identité thématique de l'Université d'origine du conférencier et l'adéquation avec les travaux menés à l'IEMN-DOAE.

Il est regretté qu'il n'y ait pas de *shortlist* établie initialement lors de la délibération de la CoR sur les conférenciers invités.

M. MARKIEWICZ répond qu'il est difficile de maintenir une *shortlist* au-delà de l'été car les conférenciers invités en liste secondaire ne sont plus nécessairement disponibles. Ceci dit, les demandes de changement après l'été doivent demeurer exceptionnelles et bien argumentées par le laboratoire concerné.

Il propose aux membres de la Commission d'émettre un avis favorable sur cette modification relative à l'accueil d'un conférencier étranger.

Les membres de la Commission de la Recherche du Conseil Académique, après en avoir délibéré, décident d'adopter un avis favorable, à l'unanimité des présents et représentés, sur cette modification relative à l'accueil d'un conférencier étranger.

8-Questions diverses

A – Loi République numérique

M. VAGANAY intervient au sujet de la loi République numérique qui instaure l'obligation de communication de documents numériques publics.

La question de passer d'un compte-rendu très exhaustif et nominatif avec toutes ses annexes à un simple relevé de conclusions retraçant l'état des débats, le résumé des enjeux, mais pas les positions individuelles a par conséquent été posée en CA du 3 octobre 2017.

M. VAGANAY préconise, suite aux échanges sur la confidentialité de certaines informations, d'être attentif sur les informations à caractère stratégique.

M. VAGANAY explique également qu'on attend que toutes les instances se soient prononcées avant proposition d'un modèle type. Suivra un essai à titre expérimental de relevé de conclusions. Si cela provoque des insatisfactions, on reviendra dessus. La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire se prononcera sur le même sujet le mardi 10 octobre.

M. MARKIEWICZ propose aux membres de la Commission d'approuver cette modification à titre expérimental du compte-rendu de la Commission de la Recherche en un relevé de conclusions.

Les membres de la Commission de la Recherche du Conseil Académique, après en avoir délibéré, décident d'approuver, à l'unanimité des présents et des représentés, cette modification à titre expérimental du compte-rendu de la Commission de la Recherche en un relevé de conclusions.

B – Publications scientifiques

Mme TRUFFERT fait le point sur la charte de signature unique UVHC. Le document est terminé et est en train d'être finalisé avec la Direction de la Communication.

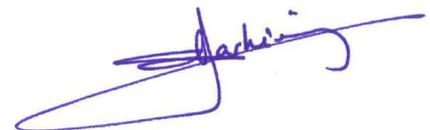
M. MARKIEWICZ remercie Mme TRUFFERT et l'équipe pour le travail accompli.

Mme TRUFFERT annonce que lors de la prochaine CoR, seront présentés les éléments sur le projet d'archive ouverte institutionnelle HAL. Le groupe de travail reprendra ensuite. Elle annonce également l'Open access week, la semaine du 23 octobre, au SCD, avec des rencontres sur plusieurs thèmes, des entretiens individuels, des informations plus spécifiques - ateliers Wikipédia pour les étudiants, identifiants chercheurs, droits, booster les taux de citations des publications...

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 16 heures et 15 minutes.

Est dressé le présent procès-verbal de la Commission de la Recherche du Conseil Académique qui s'est tenue le cinq octobre deux mille dix-sept, signé par le Vice-président de la Commission de la Recherche.

Valenciennes, le 30/10/2017



Le Vice-Président de la Commission de la Recherche
du Conseil Académique

Prof. Eric MARKIEWICZ